## VOTRE VEILLE JURIDIQUE

Février 2022

## LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET PATRIMONIALES DU 31 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2022



Provision pour créance douteuse

## Un cas vécu

• Une société réclame à une entreprise cliente le paiement d'une facture. Mais cette dernière, en difficultés financières, ne réagit pas. Parce que le risque de non-recouvrement est selon elle avéré, la société constate et déduit, à due concurrence, une provision pour « créance douteuse »

 Qui n'a de douteuse que le nom, pour l'administration qui reproche à la société de n'avoir rien fait pour obtenir le paiement de sa facture. D'où un redressement fiscal

• A tort ou à raison ?

Provision pour créance douteuse

## La réponse du juge

• A tort. L'entreprise cliente, placée en redressement judiciaire, a fini, au cours de l'année suivante, par être radiée du registre du commerce et des sociétés. Ce qui suffit à caractériser un risque de perte probable de cette créance





